

RARAY *info*

Le petit journal
des Rarétiens



N°53 JANVIER-JUIN 2018



Le manoir de la ferme du château et son colombier (au premier plan) ;
au fond, le manoir de la ferme Parmentier © *Claude Bonte*

SOMMAIRE

Édito	3
Cérémonie des Vœux 14 janvier 2018	4-5
Notre rendez-vous annuel : Fête du village 30 juin 2018.....	6-9
Les conseils municipaux du 1 ^{er} semestre	10
Une maison médicale à Rully	11
La Grande Guerre : Centenaire.....	12-16
Six conseils pour éviter les cambriolages.....	17-18
Préfet de l'Oise : Conseils pratiques en matière de dépannage à domicile	19
Maintenir un village propre est l'affaire de tous ! Soyons citoyens.....	20-21
La redevance incitative	22
Le carnet de Raray et les activités de Raray	23
Raray pratique	24

ÉDITO

Chères Rarétiennes, Chers Rarétiens, Chers Amis,

Nous sommes toujours heureux de pouvoir vous apporter des informations grâce au «Raray Info» et au nouveau site internet (www.raray.fr).

L'ensemble des conseillers municipaux apprécie les échanges lors des rencontres des vœux et de la fête du village pour encore mieux vous servir et contribuer au mieux vivre ensemble.

Ces dernières semaines, nous découvrons au centre du village divers travaux, entre la rue du Manoir et la rue de la Solette, déboisement et viabilisation des huit terrains à bâtir de 600 m² à 1.323 m² qui vont accueillir de nouveaux habitants. Rue de la Solette, mise en place d'une citerne pour la défense incendie.

Avec l'été, l'équipe d'*Aquilon* vous propose de voyager dans le temps grâce à son calendrier estival 2018 ! (www.aquilon-decouverte.com) des visites du château, de l'église et du village sont organisées le dimanche à Raray.

Je me permets d'écrire quelques mots en tant que Présidente de l'Association *Fêtes et Loisirs de Raray*. L'association a été endeuillée par le départ de Claude Blanchard le 23 mai et son épouse, Jocelyne le 18 juin. Avant d'être un trésorier et une secrétaire, ils étaient pour moi des AMIS.

Qui étaient-ils ?

Un homme et une femme authentiques, des épicuriens, aimant la nature, prêts à tout défi et aventure... Lui, un sportif. Elle une femme discrète, aimant les orchidées qu'elle soignait à merveille et luttant contre la maladie. Ils aimaient recevoir. Un couple qui s'aimait très profondément.

L'Association *Fêtes et Loisirs de Raray*, leur doit beaucoup, nous faisons une « sacrée équipe » tous ensemble, même si de temps à autre il y avait des mots plus hauts que d'autres. Mais cela nous faisait avancer !

En plus, d'être trésorier, Claude assistait à chaque conseil municipal montrant son intérêt pour la vie communale. A chaque demande de la commune, il répondait présent.

Raray a été endeuillé également par le départ précipité de Geneviève Luc (la maman de notre archer) et de Bernard Michaux (décédé au Canada alors qu'il y était en vacances en famille).

Notre prochain rendez-vous communal, est fixé au 22 septembre pour le Pot de la rentrée et l'accueil des nouveaux habitants. J'espère que nous y serons nombreux car c'est une bonne occasion de se retrouver.

Avant cette rencontre, Jean-Réné Luc nous fera une démonstration de tir à l'arc. La particularité de Jean-René, il décoche à la bouche. Il se fait aider pour positionner la flèche sur l'arc et il utilise un décocheur pour libérer la flèche.

.

Bon été à tous.

Claude Bonte,
Conseillère municipale et Présidente de l'Association *Fêtes et Loisirs*.

14 JANVIER 2018



Jean-Marc de La Bédoyère entouré de ses adjoints et Eric Woerth, Arnaud Dumontier, Jérôme Bascher, Manoëlle Martin et Khristine Foyart. © Photo : Virginie Franchet

Extrait du discours de Jean-Marc de La Bédoyère :

2017 fût une année électorale qui a vu :

En mai, l'élection d'un nouveau président de la République, Emmanuel Macron, 25^{ème} Président de la République française.

Suivie en juin par la réélection d'Éric Woerth comme Député de la 4^e circonscription de l'Oise, celle à laquelle Raray appartient. Éric Woerth sera ensuite élu Président de la *Commission des finances de l'Assemblée Nationale*.

Enfin, en septembre les élections sénatoriales, avec l'élection des sénateurs : Édouard Courtial, Nadège Lefebvre, Olivier Paccaud, et Laurence Rossignol.

Du fait de la loi sur le cumul des mandats, Édouard Courtial a abandonné la présidence du Conseil départemental.

Nadège Lefebvre a été élue Présidente du *Conseil départemental de l'Oise* à sa place et a démissionné de son mandat de sénatrice qui est revenu à Jérôme Bascher, qui a présidé notre Communauté de Communes jusqu'au 21 décembre, l'élection de son successeur a eu lieu le lundi 8 janvier : M. Philippe CHARRIER (Maire de Chamant)

Et à Raray, que s'est-il passé ?

LES TRAVAUX :

CEUX DE LA COMMUNE

Nous nous efforçons de maintenir l'état des voies communales, quelques reprises ont été nécessaires, elles ont été réalisées à un coût raisonnable grâce à une mutualisation du chantier avec Montepillyoy. Nous avons également investi dans la rénovation d'un appartement et nous poursuivons l'entretien et la maintenance courante des bâtiments communaux.

CEUX DE NOTRE PATRIMOINE

À l'église

En 2017, un chantier important de restauration de l'église a été possible grâce à des subventions de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) et du Conseil départemental : à l'extérieur restauration des contreforts et des façades de la nef, du transept et du chevet ; à l'intérieur, c'est le baptistère qui a été restauré avec beaucoup de soin. Nous avons profité de ces travaux pour supprimer un petit bâtiment affreux donnant accès au sous-sol et après avoir enlevé une ancienne chaudière nous avons découvert une crypte avec des voûtes sculptées, des travaux de réhabilitation vont être entrepris en 2018.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

À la mairie

Nous avons aménagé avec l'aide financière du département et de l'état, un accès pour les personnes à mobilité réduite en mettant en place une rampe en pavés sciés.

Au cimetière

Avec l'aide financière du Conseil départemental a été construit un columbarium, ou « monument cinéraire », hors-sol. C'est un monument constitué de 4 cases individuelles en pierre.

CIRCULATION

L'incivisme de certains nous oblige à prendre les précautions nécessaires à la sécurité de tous, avec l'objectif d'améliorer la sécurité du hameau de la Borde ; nous réfléchissons à la mise en place d'une modification de la limitation de vitesse.

FINANCES

Malgré la baisse des dotations de l'État, depuis 2013 la DGF (dotation globale de fonctionnement) a diminué de 50% soit 10% par an. Le Maire rappelle que pendant toute cette période les impôts n'ont pas augmenté.

Ce ne sera peut-être pas toujours le cas dans les années futures avec la suppression de la taxe d'habitation, qui est une décision préoccupante (27.000€ de recettes communales en 2017). Elle serait, paraît-il, compensée ? Par une autre taxe ?

LA FIBRE

Depuis avril 2017, les habitants ont accès à la fibre dans leur habitation en contractant avec l'opérateur SFR et bientôt Orange. Le haut débit a été financé par le Département et la Communauté de commune.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

L'ATELIER DES ARTS

Fondé en 2014, l'*Atelier des Arts* propose différents ateliers et spectacles associant littérature, théâtre, musique, chant lyrique et écriture. Ces ateliers séduisent des habitants des communes des alentours (Montépilloy, Rully, Senlis, Fleurines).

En 2017, cinq productions ont eu lieu au château, la dernière le 11 novembre avec des extraits de l'Opéra : « *La Traviata* » de Verdi.

Je remercie toute l'équipe et en particulier les artistes qui donnent de leur temps pour transmettre leur savoir et partager leur passion. Merci à Marie Atger, Alain Bron, Marie-Catherine Conti, et Madji Mohia pour leur implication.

L'ART EN CHEMIN

Le 17 juin a eu lieu l'inauguration de la 4ème édition de l'*Art en chemin* sur le thème « animal » avec la mise en place d'un jeu rallye sur le patrimoine historique et artistique. L'*Art en chemin*, parti à l'origine, du chemin qui longe l'Aunette du lavoir de Rully au prieuré de Bray, s'étend maintenant de Trumilly au Parc écologique de Senlis, en passant par le château de Raray et Balagny-sur-Aunette,.

AQUILON

Après nous avoir enchanté en nous faisant visiter les extérieurs du château de Raray le dimanche après-midi de juin à septembre, Nicolas Bilot, archéologue, fondateur d'*Aquilon*, nous propose depuis juin dernier, la visite du village. Nicolas nous surprend toujours en nous dévoilant les siècles d'histoire et d'architecture qui font la richesse de notre village. Un contact avec le PNR dans le cadre du programme leader a été initié afin d'aménager un lieu d'exposition permanente retraçant l'histoire du village.

CONCLUSION

Profitez de chaque instant, et comme le disais John Fitzgerald Kennedy :

« *Il ne faut pas essayer d'ajouter des années à sa vie, mais de la vie à ses années* ».

Je vous remercie de votre attention.

Vive Raray ! Vive le Département ! Vive la Région ! Vive la République ! Vive la France !

NOTRE RENDEZ-VOUS ANNUEL



Textes Claude Bonte © Photos Thérèse de La Bédoyère et Virginie Franchet

L'ASSOCIATION *FÊTES ET LOISIRS*

a choisi un Jambaya (dont vous trouverez ci-dessous la recette)
et un punch planteur pour le cocktail préparé par «Les Petits Poêlons dans les Grands».
Le cocktail, les vins et la salade de fruit «PrimLand»
Les bouquets exotique «Aquarelle»
Notre DJ Antony et son acolyte ont animé la soirée du village.

JAMBALAYA À LA CRÉOLE

- 1 Couper le poulet en cubes. Décortiquer les crevettes. Couper le chorizo en rondelles. Peler et hacher l'oignon. Émincer le céleri. Épépiner et hacher le poivron. Peler et concasser les tomates.
- 2 Dans une poêle, faire rissoler le poulet, les crevettes et le chorizo dans l'huile d'olive. Réserver.
- 3 Dans une cocotte, faire dorer dans un peu d'huile, l'oignon et le céleri. Ajouter le riz et remuer jusqu'à ce que les grains soient translucides.
- 4 Incorporer le poulet, les crevettes, le chorizo, le poivron, les tomates, le concentré de tomate, les clous de girofle pilés et 2 pincée de poivre de Cayenne.

Pour finir

Saler et verser le bouillon par-dessus.
Couvrir et laisser cuire doucement 30 minutes.

BON APÉTIT

LA FÊTE DU VILLAGE : 30 JUIN 2018



Le punch « planteur » a été très apprécié : 25 litres écoulés !

Vers 19h30, Monsieur le Maire, Jean-Marc de La Bédoyère entame son discours ;
il remercie l'*Association Fêtes et Loisirs* et les bénévoles pour leur enthousiasme.

Moment de tristesse dans son discours avec la disparition de Claude et Jocelyne Blanchard,
membres de l'association *AFL* et la disparition des 2 habitants Geneviève Luc et Bernard Michaux.

Il nous rappelle que chaque dimanche l'équipe *Aquilon* fait visiter le village et de son château, et les projets municipaux

Puis, il nous invite à nous diriger vers les grandes poêles de Jambaya.

NOTRE RENDEZ-VOUS ANNUEL

Toutes les générations sont présentes et se mélangent en allant s'installe

LA FÊTE DU VILLAGE : 30 JUIN 2018



Après la salade de fruits et le café, la nuit tombe doucement,
la musique bat son plein,
malgré la grosse chaleur, la piste de danse est encombrée.

Textes Claude Bonte © Photos Virginie Franchet

LES CONSEILS MUNICIPAUX DU 1^{ER} SEMESTRE

EXTRAITS DES COMPTES RENDUS LISIBLES SUR LE SITE RARAY.FR OU EN MAIRIE

SÉCURITÉ INCENDIE

Pour le hameau de la Borde, comme le souhaitait Monsieur le Maire, une convention a été signée entre les agriculteurs et la commune, afin de pouvoir en cas de besoin utiliser leur réserve incendie.

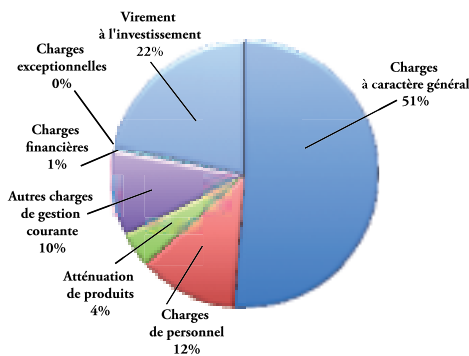
L'appel d'offre pour l'installation de deux citernes de 60 m³ rue de la Solette a été remporté par la société TPA (du groupe Eiffage), qui propose une seule cuve de 120 m³. Les travaux seront réalisés au cours de l'été 2018.



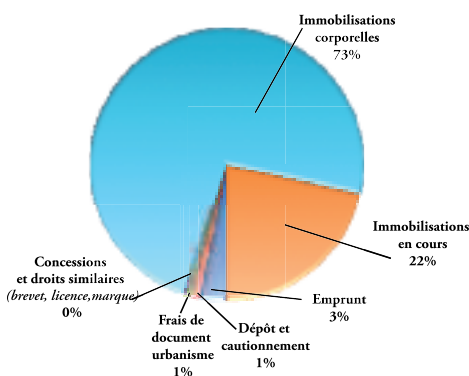
Photos © Jean-Marc de La Bédoyère

BUDGET PRIMITIF 2018

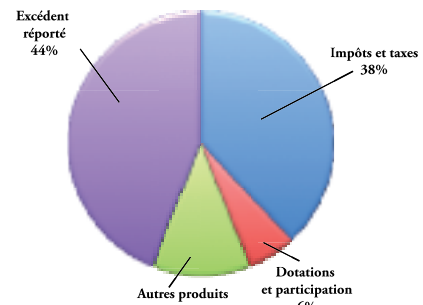
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



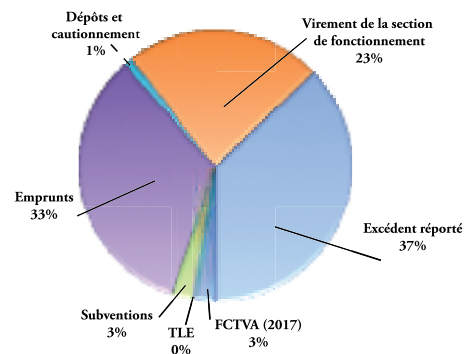
DÉPENSES INVESTISSEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES INVESTISSEMENT



TRAVAUX

La salle du conseil et les sanitaires seront repeints dans une couleur identique à celle du secrétariat.

Les huisseries et volets de la mairie et des appartements communaux ainsi que les portes extérieures de la mairie seront repeintes durant l'été 2018.

VOIRIE

Dans le cadre de l'aménagement du "Clos du Manoir" (8 parcelles) le panneau «Raray» va être déplacé sur la route arrivant de Brasseuse.

Le Conseil départemental par l'Unité Territoriale du Département (UTD) va appliquer la législation en vigueur dans ce domaine.

AIRE DE JEUX

La nouvelle aire de jeux derrière la mairie sera disponible dans la 2^{ème} quinzaine de septembre 2018.

Les enfants disposeront : d'une maisonnette, d'un toboggan, d'un oiseau farceur (jeu à bascule), d'un poney (jeu sur ressort) et d'un pont indiana (jeu d'équilibre).

DIVERS

Lors de la cérémonie des vœux, le projet d'ouverture d'une école MONTESSORI était annoncé.

Ce projet ne se réalisera pas, faute d'inscription d'un nombre suffisant d'élèves en maternelle et d'un nombre réduit en primaire.

UNE MAISON MÉDICALE À RULLY



Marc Plasmans, maire de Rully entouré d'Eric Woerth (Député), de Jérôme Bascher (Sénateur), d'Arnaud Dumontier (vice-président du conseil départemental) et de Manoëlle Martin (vice-présidente du conseil régional des Hauts de France)
Le ruban a été coupé par Marc Plansmans

LA MAISON MÉDICALE DE RULLY A ÉTÉ INAUGURÉE LE 10 FÉVRIER 2018

Depuis début janvier, la commune de Rully est dotée d'une maison médicale, occupée par deux médecins généralistes, deux infirmières, une sage-femme et une orthophoniste.

Le tout au cœur même du village, juste en face de la mairie (Le cour du Clos des Maréchaux, 60810 RULLY).

« La commune disposait de ce corps de ferme, où nous avons d'abord installé les ateliers municipaux avant de faire un parking goudronné, raconte Jean-Claude Carbonnier, conseiller municipal délégué aux travaux et à la voirie.

Dans le même temps, nos deux médecins généralistes, installés dans la maison de l'un d'entre eux, devaient rendre leur cabinet conforme aux règles d'accessibilité. »

Le village de Rully a détruit le hangar de cet ancien corps de ferme pour bâtir cette maison médicale.

Avec l'appui de plusieurs subventions, dont l'une provenant de la réserve parlementaire de notre député Éric Woerth, elle a coûté aux environs de 300 000 € HT.

Un des médecins occupant les lieux souligne :

« C'est une très belle réalisation, les concepteurs et les élus ont été à l'écoute de nos demandes ».

Inaugurée en présence des élus locaux, du sous-préfet de Senlis ainsi que du Rotary Club de Senlis, qui a offert à la municipalité de Rully un défibrillateur automatique externe. Ce dernier est installé sur la façade de la maison médicale.



Docteur Jacques PARISOT - Tél. 03 44 54 71 14

Médecine générale et osthéo-pathe-mésothérapie

Docteur Olivier VALLIER - Tél. 03 44 54 04 20

Médecine générale

Camille PETERS - Tél. 07 88 60 86 49

Orthophoniste

Anne-Sophie BEIRNAERT - Tél. 06 31 65 78 35

Sage-femme

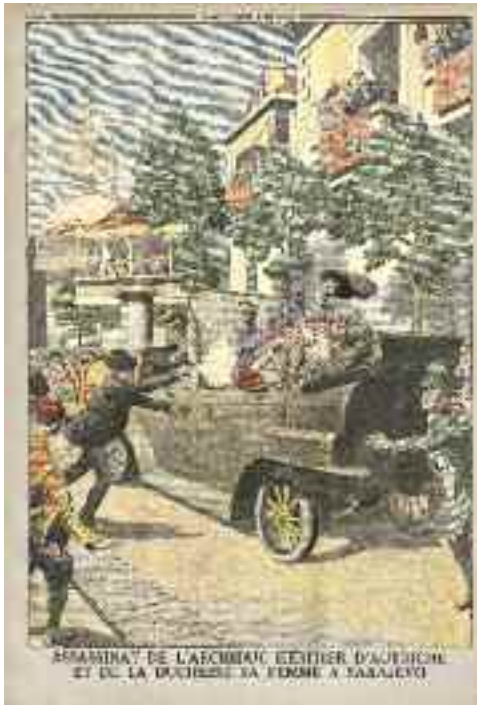
Mélanie DONGUY - Tél. 06 48 73 06 48

Infirmière

Thérèse BRENELOT - Tél. 06 85 48 64 25

Infirmière

LA GRANDE GUERRE



LA GRANDE GUERRE DE 1914-1918 OU *PREMIÈRE GUERRE MONDIALE,* S'EST DÉROULÉE POUR L'ESSENTIEL EN EUROPE...

1914 : MALENTENDUS

L'étincelle qui va ruiner le *Vieux Continent* survient à Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine, une possession de l'Autriche-Hongrie : le 28 juin 1914, un terroriste serbe tue l'archiduc Ferdinand, héritier de la couronne austro-hongroise, et sa femme.

L'empereur autrichien François-Joseph 1^{er} se dispose à donner une leçon à la Serbie. La Russie apporte son soutien à cette dernière, par solidarité slave. La France se sent obligée d'apporter sa garantie à la Russie. L'Allemagne, de son côté, se doit de soutenir l'Autriche...

C'est ainsi que l'équilibre européen va être victime de ses systèmes d'alliance.

Les stratèges allemands craignent par-dessus tout d'être pris en tenaille par la France et la Russie. Ils ne voient l'espoir du salut que dans une attaque immédiate de la France qui mettrait celle-ci hors de combat avant que la Russie n'ait eu le temps de mobiliser ses troupes innombrables.

Sous la pression de ses généraux, qui craignent d'être pris de court, le tsar mobilise dès le 29 juillet.

Le 1^{er} août, l'empereur d'Allemagne riposte en lui déclarant la guerre et en mobilisant ses hommes en âge de porter les armes. La France mobilise à son tour dans les minutes qui suivent. Le 3 août, l'Allemagne lui déclare la guerre et, pour éviter un choc frontal avec les Français, envahit la Belgique.

Le lendemain, la Grande-Bretagne qui avait garanti la neutralité la Belgique, déclare à son tour la guerre à l'Allemagne.

En quelques jours, 6 millions d'hommes se retrouvent ainsi sous les drapeaux ! Chacun se résigne à un conflit que l'on espère court .

FRONT OCCIDENTAL

En application du plan Schlieffen, l'Allemagne porte son effort principal sur la Belgique et la France du Nord, prenant les Français à revers.

Le général en chef français Joffre organise une retraite générale en bon ordre. Les Allemands, trop heureux de leur succès, contournent Paris en obliquant vers la Marne. Erreur fatale : au prix d'un effort surhumain, les Français stoppent net leur avancée par la contre-offensive de la Marne, du 6 au 11 septembre 1914.

Les armées allemande et française tentent de se déborder l'une et l'autre par l'ouest. C'est la « course à la mer ». Mais aucune n'arrive à percer le front. Les troupes allemandes creusent des tranchées et s'y terrent pour éviter de reculer davantage. Les Français font de même.

Le front franco-allemand se stabilise dans la boue, de la mer du Nord aux Vosges, sur 750 km. Cette situation va durer quatre longues et terribles années !

AUTRES FRONTS

À la frontière orientale entre la Russie et l'Allemagne, le front se stabilise aussi grâce à la victoire du général allemand von Hindenburg à Tannenberg, qui a raison du légendaire « rouleau compresseur » russe.

LE CENTENAIRE

1915 : LA GUERRE S'ENLISE

FRONT OCCIDENTAL

Le conflit a débuté à l'ancienne mode, avec cavaliers en gants blancs et fantassins en uniformes colorés (pantalons rouge chez les Français !).

Très vite, il change de nature. Des armes et des techniques nouvelles apparaissent au fil des mois : gaz de combat, chars d'assaut, barbelés, aviation...

Pendant l'année 1915, toutes les tentatives de part et d'autre pour rompre le front échouent au prix de pertes sanglantes, en particulier les offensives françaises en Artois et en Champagne.

AUTRES FRONTS

L'Empire ottoman (la Turquie) s'étant allié à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie, les Alliés franco-britanniques tentent d'ouvrir un nouveau front en débarquant dans le détroit des Dardanelles, aux portes d'Istanbul, mais ils sont repoussés par les Turcs.

En mai 1915, à la suite d'un traité secret qui lui promet de substantielles annexions en cas de victoire, l'Italie se rallie à la Triple-Entente (France, Grande-Bretagne, Russie).

Dans le même temps, l'Allemagne tente, sans succès, de rompre le front en Russie puis engage la guerre sous-marine contre les navires qui approvisionnent ses ennemis au risque d'entrer en conflit avec les États-Unis.

1916 : L'ANNÉE DES GRANDES BATAILLES

FRONT OCCIDENTAL

L'année 1916 est celle des grandes offensives de Verdun et de la Somme où des masses de « poilus » sont engagées après d'intenses préparations d'artillerie. Ces grandes offensives se soldent par des centaines de milliers de morts sans donner de résultats probants.

AUTRES FRONTS

La lassitude commence à se faire sentir à la fin de l'année. L'empereur Charles 1^{er}, qui succède à François-Joseph 1^{er} à Vienne, fait des offres de paix séparée mais sans succès.

1917 : L'ANNÉE TERRIBLE

FRONT OCCIDENTAL

Le 6 avril 1917, le président Wilson, qui ne pouvait admettre que les sous-marins allemands attaquent les navires de commerce américains, entraîne les États-Unis dans la guerre aux côtés de l'Entente (Alliés franco-britanniques).

À la fin de l'année éclatent des « mutineries », les « poilus » ayant le sentiment de combattre et mourir pour rien tandis que l'« arrière » vit comme si la guerre n'existait pas !

AUTRES FRONTS

1917 se signale par des crises graves. Le tsar est détrôné en février-mars au profit d'une république démocratique. Le nouveau gouvernement poursuit le combat contre l'Allemagne et l'Autriche.

Survient en Russie en octobre-novembre 1917 un coup de force des Bolcheviks, à l'instigation de leur chef Lénine. Ce dernier arrête les combats de façon unilatérale. C'est une aubaine pour l'Allemagne qui peut reporter tous ses efforts contre la France et l'Angleterre.

1918 : VICTOIRE À L'ARRACHÉE

FRONT OCCIDENTAL

En mars 1918, au prix d'un gigantesque effort, les Allemands arrivent devant Château-Thierry et bombardent Paris avec des canons à longue portée !!

Face au péril, le chef du gouvernement français Georges Clemenceau obtient que le commandement des armées franco-britanniques soit désormais confié à un seul homme : le général Foch qui coordonne toutes les opérations sur le front occidental.

En avril, il arrête l'offensive allemande sur la Somme. Le 18 juillet 1918, il passe à la contre-offensive avec les premières troupes américaines dans la région de Villers-Cotterêts. Les Allemands sont partout repoussés.

En Allemagne, les grèves et les insurrections se multiplient. Une révolution éclate le 3 novembre. Pour éviter que le pays ne tombe comme la Russie sous une dictature communiste, les gouvernants et les chefs militaires convainquent l'empereur d'abdiquer. C'est chose faite le 9 novembre.

Deux jours plus tard, Allemands et Alliés signent l'arrêt des combats (l'Armistice) le 11 novembre 1918 dans l'attente du traité de paix définitif, non loin de Raray, au nord, dans une clairière de la forêt de Compiègne.

AUTRES FRONTS

Les armées alliées d'Orient lancent en juin 1918 une offensive décisive. La Bulgarie fait, la première, défection à l'Allemagne et signe l'armistice dès le 29 septembre 1918. L'Empire ottoman signe à son tour l'armistice de Moudros le 30 octobre 1918.

Le mois suivant, la débandade des empires centraux est consommée. L'Autriche-Hongrie signe l'armistice de Villa Giusti avec l'Italie le 3 novembre.

Les Tchèques proclament leur indépendance le 14 octobre, suivis par les Hongrois, les Croates et les Slovènes. L'empereur austro-hongrois Charles 1^{er} abdique le 13 novembre.

LA GRANDE GUERRE

1919 : LA PAIX IMPOSSIBLE

FRONT OCCIDENTAL

Quatre ans de conflit généralisé laissent 11 millions de morts. De nombreuses régions, comme le Nord de la France, sont devenues des champs de ruines. Les États européens entrent dans la paix avec des dettes énormes contractées pour l'essentiel auprès des États-Unis. Ces derniers apparaissent comme les grands vainqueurs de la guerre bien que leurs soldats n'aient été que très tardivement engagés.

En attendant, il faut signer les traités de paix avec l'Allemagne et chacune des puissances qui se sont alliées à elle : l'Autriche, la Hongrie et la Turquie. Éprouvés par la dureté extrême de la guerre, les vainqueurs aspirent à humilier et écraser les vaincus, au risque d'empêcher toute réconciliation durable.

28 juin : signature du traité de paix avec l'Allemagne dans la galerie des glaces du château de Versailles

14 juillet : défilé de la victoire à Paris

AUTRES FRONTS

En Russie s'installe un gouvernement d'un genre encore inconnu. Le régime bolchevik soviétique dirigé par Lénine est un régime de nature « totalitaire ».

1920

11 novembre : Le Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe

Source :

André Larané : https://www.herodote.net/1914_1918-synthese-60.php

1914-1918 : AUTOUR DE NOUS

SENLIS

À l'approche des Allemands, les Senlisiens quittent la ville le 23 août 1914, la moitié de la population a déserté.

Le 2 septembre, un combat d'artillerie se déroule entre les batteries françaises placées à Chamant et celles du IV^e corps d'armée allemand positionnées sur les hauteurs près de Montépilloy. En fin de matinée, sous le bombardement de la ville, une partie de la 112^e brigade se replie sur deux lignes de tranchées au sud de l'hôpital. Vers 15 h, des officiers allemands arrêtent le maire Eugène Odent à l'hôtel de ville, l'accusant d'avoir commandé des francs-tireurs. Ils lui reprochent qu'il ne reste plus beaucoup d'habitants, et de ne pas avoir publié de proclamation pour faire déposer leurs armes aux habitants. À 21 h, Odent est conduit à Chamant, où se trouve l'état-major ennemi ; on le moleste. Les officiers le préviennent qu'il va être fusillé. Puis, vers 23 heures, ils lui donnent quelques minutes pour dire adieu à ses compagnons de captivité et leur confier ses papiers, son alliance et une dernière pensée pour sa famille ; puis, mené à l'écart, et sans procès, il est abattu sur place par deux soldats dans le bois de Chamant, de deux balles dans la tête. Treize de ses compagnons sont graciés mais six autres sont exécutés : Émile Aubert, mégissier ; Jean Barbier, charretier et vétéran de la guerre de 1870 ; Lucien Cottereau, 17 ans, garçon de café ; Pierre Dewerd, ouvrier à la scierie ; Jean-Baptiste Pommier, boulanger et Arthur Rigault, tailleur de pierres.

L'axe principal de Senlis, de la gare à l'hôpital, est incendié par l'ennemi, en représailles. Cent dix bâtiments sont détruits. Senlis sera occupée par les Allemands jusqu'au 9 septembre 1914.



Détail du tableau
« Les adieux d'Eugène Odent,
le 2 septembre 1914 »
par Henri Brispot en 1918
(exposé à la Mairie de Senlis).

LE CENTENAIRE



Ferdinand Foch (1851-1929)
Général, académicien,
maréchal de France, de Grande-Bretagne et de Pologne

Le général Ferdinand Foch, installe son Grand Quartier général allié, le 18 octobre 1918 à l'hôtel Saint-Martin ou Bellegarde, rue du faubourg Saint-Martin. Le 25 octobre 1918, Foch réunit les commandants en chef des armées américaine, britannique et française, ainsi que le chef d'état-major de la marine française et finalise les conditions de l'armistice.

Le 7 novembre 1918, Foch quitte Senlis pour la clairière de Rethondes (près de Compiègne), signe l'Armistice le 11 et en revient le jour même.

Le 12, il cite les soldats marocains. Le 17, il assiste avec son état-major au *te deum* solennel d'action de grâce de la Victoire dans la cathédrale de Senlis.

Le 9 janvier 1919, le maréchal Foch devient président d'honneur de la *Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis*.

Le 11 juillet 1920, en présence du maréchal Joffre (Foch n'est pas disponible), la Ville reçoit la Croix de guerre avec citation pour son courage exemplaire pendant toute la durée du conflit. Senlis y gagne sa devise « *par le feu et par mon sang, j'engendrerais la victoire* ». La Croix de guerre est visible sur le monument aux morts, l'hôpital, la gare, la nécropole nationale et dans le hall de l'hôtel de ville.

Source : Ville de Senlis

NÉRY

La bataille de Néry, est un tournant dans la Première Guerre mondiale, qui débute à peine. Depuis son premier jour, l'offensive allemande menée par la 1^{ère} armée du général Von Kluck a tout bousculé sur son passage.

À Néry, c'est le premier coup d'arrêt de la progression allemande. Néry est une bataille farouche qui oppose 2100 cavaliers et artilleurs britanniques de la première brigade de cavalerie aux 5200 hommes de la 4^{ème} division de cavalerie allemande.

Néry ce fut la première démonstration de l'importance cruciale que l'artillerie allait jouer lors de ce premier conflit mondial.

Le matin à l'aube du 1er septembre 1914, la 4^e division de cavalerie allemande attaque la 1^{ère} brigade de cavalerie et la batterie L, campées dans le village de Néry. Dans l'action qui a suivi, *L Battery*, a été pratiquement détruite.

Commandé par le capitaine Bradbury avec l'aide de l'adjudant Dorrell, du sergent Nelson et les artilleurs Osbourne et Darbyshire, ces braves qui conservent leur flegme tout anglais, réussissent à garder en fonction le dernier canon de 13 livres, contre les trois batteries allemandes situées à mille mètres de distance. Le tir d'artillerie parfaitement réglé par cette arme permet à la 1^{ère} brigade de cavalerie de mener une contre-attaque réussie.

Les renforts britanniques, arrivés vers 8 heures du matin, ont contre-attaqué les Allemands et les ont obligés à battre en retraite ; la division allemande a été mise en déroute et n'a pas repris le combat pendant plusieurs jours.

Trois hommes de *L Battery* ont reçu la Croix de Victoria pour leur participation à la bataille : le capitaine Bradbury, l'adjudant Dorrell (décédé en 1971) et le sergent Nelson (promu Major, tué le 8 avril 1918 à Lilliers lors d'un engagement du *Royal Field Artillery*). Les artilleurs Darbyshire et Osborne, ont reçu la *Distinguished Conduct Medal*. La batterie a ensuite reçu le titre d'honneur de « Néry », la seule unité de l'armée britannique à détenir ce titre.

Source : *Battery Royal Horse Artillery and Affair of Néry* -



The «Néry» Gun - en figurine

LA GRANDE GUERRE

RARAY

Le 2 août 1914 la guerre est déclarée. Le maire, Henri de La Bédoyère reçoit un télégramme officiel, décrétant le 2 août jour de la mobilisation générale.

Les mois d'août et septembre amènent des bouleversements terribles. Les premiers journaux chantent victoire à la France mais très vite les Allemands avancent vers Paris.

Alors, il faut héberger et reconforter des convois de femmes, d'enfants et de vieillards qui fuient le Nord de la France et la Belgique avec leurs maigres trésors.

À Raray, ce sont les Belges qui trouvent asile et le récit de leur malheur angosse la population déjà traumatisée par la déclaration de guerre.

Raray était restée calme jusqu'au 29 août, puis en trois jours le flot des réfugiés fuyant la Belgique devint de plus en plus important. Les Allemands approchent faut-il partir ou rester ? Le 30 au matin les Anglais arrivent dans le village les nouvelles ne sont pas bonnes. L'ennemi avance très vite les populations sont terrorisées. Le 31 c'est un passage incessant de soldats anglais et de réfugiés.

On compte jusqu'à 30 avions qui survolent le village. Le canon gronde dans le lointain. Un régiment de

marocains arrive à Raray pour combattre les Allemands. Ceux-ci prennent possession des maisons du village. Une partie de la population prend le chemin de l'exode.

Que s'est-il passé pendant ces heures dramatiques ?

Dans le village, 25 maisons, la ferme Neuve, la ferme du Parc, la Maison Rouge ont subi des dégâts très importants et seront détruites après la guerre.

Il y a un passage incessant de troupes pendant toute la guerre.

Le grand événement de cette période, c'est l'installation d'un terrain d'aviation. Le 8 novembre 1916 des terrains sont réquisitionnés sur la commune, en lisière du bois de Raray, entre la route de Raray à Saint-Vaast et celle de Raray à Villeneuve. Abattage d'arbres pour la construction de hangars en brique et piste en ciment sur d'anciens champs de luzerne. Le camp d'aviation est incendié par les Allemands au cours de l'année 1918. Pendant près de quatre ans, le front était à quelques kilomètres de Raray.

Un monument aux morts, dans petit cimetière, rappelle le sacrifice de sept enfants de Raray. Lourde tribu pour une petite commune comme la notre.

Source : Archives de la Famille de La Bédoyère



CENTS ANS PLUS TARD, «L'OISE SE SOUVIENT»

Occupé de septembre 1914 à mars 1917, le département de l'Oise a été le théâtre de misères, d'occupation, de bombardements et d'affrontements terribles qui barrèrent toujours la route de la capitale aux assaillants allemands durant la Grande Guerre.

Mémorial de l'Armistice et le musée wagon de l'Armistice : Plongez au cœur de l'Histoire avec la scénographie mettant en scène l'objet emblématique du musée : la voiture 2419D ! Découvrez les salles du musée avec le parcours itinérant retraçant l'évolution du Mémorial de l'Armistice au fil des événements des deux guerres mondiales.

Le musée de la Clairière abrite une collection de près de 800 photographies stéréoscopiques saisissantes de vérité, qui témoignent de la dureté de la vie et des combats des tranchées auxquels nombre d'objets d'époque donnent corps.

Les carrières de Montigny : habitat troglodyte restauré, galeries souterraines dégagées qui laissent apparaître nombre de sculptures et d'inscriptions, boyaux de tranchées reconstitués, ce lieu vous plongera au cœur du conflit

Le musée de la Figurine historique : d'une précision toute militaire dans leur agencement et détails, plus de 150 000 figurines déclinent tantôt les grands événements, tantôt des moments méconnus de l'histoire de France et de Compiègne.

La maison d'accueil du circuit des chars de la bataille du Matz : l'exposition permanente retrace avec précision la contre-offensive menée par le général Mangin en juin 1918. Un épisode méconnu de la Grande Guerre qui illustre la guerre moderne avec l'emploi des chars d'assaut soutenus par l'aviation.

Le musée Serge Ramond – Mémoire des murs : ce musée insolite réunit plus de 3500 moulages de graffitis gravés par l'homme. Nombre d'entre eux proviennent des carrières occupées sur le front par les soldats français, anglais américains et allemands pendant la Grande Guerre.

SIX CONSEILS POUR ÉVITER LES CAMBRIOLAGES

1-SÉCURISEZ VOS ACCÈS



Dans plus de 54% des cas, les malfaiteurs ont forcé la porte d'entrée, les fenêtres étant fracturées dans 22% des cas.

S'assurer que ses serrures sont fiables reste alors l'attitude la plus prudente. Pour compliquer la tâche des voleurs, il faut opter pour une serrure multipoints, certifiée A2P. Impossible dès lors de faire céder la porte avec un simple pied de biche. Les prix sont extrêmement variables (de 150 € à plus de 600 €) et l'intervention d'un serrurier professionnel est recommandée.

Renforcer sa porte est également conseillé. Certains cambrioleurs n'hésitent pas à découper une porte pour éviter d'avoir à forcer une serrure. Vous pouvez dès lors investir dans une porte blindée, dont le coût moyen oscille entre 1 500 et 3 000 €. Pour dépenser moins, vous pouvez également poser sur votre porte un blindage, un encadrement métallique ou encore des pommelées tridimensionnelles, c'est-à-dire renforcées.

Rendre vos fenêtres plus sûres est à envisager. Vous pouvez installer des vitres anti-effraction, super résistantes aux chocs. Vous pouvez également renforcer vos volets. Les portes vitrées sont par ailleurs privilégiées par les malfaiteurs deux hommes mettent dix secondes à forcer une porte coulissante verrouillée. Opter pour des serrures multipoints peut s'avérer un investissement utile.

Sachez que tous ces dispositifs ne représentent pas une garantie contre les effractions. Leur objectif est de ralentir le travail du voleur, et de le rendre suffisamment compliqué et bruyant pour qu'il attire l'attention.

2-EQUIPEZ-VOUS D'UNE ALARME



Faire fuir le cambrioleur qui craint d'être découvert par un voisin est là encore l'objectif. Plusieurs types de dispositifs peuvent ainsi être installés pour détecter les mouvements, les bris de vitre ou l'ouverture d'une porte. Plutôt que de déclencher une simple sirène, certains dispositifs permettent d'alerter immédiatement une entreprise de sécurité susceptible d'appeler la police.

Flashez votre voleur. Moins onéreux que les alarmes, les détecteurs de présence peuvent être installés à l'extérieur d'une maison. Ces dispositifs, déclenchent des éclairages que n'apprécient jamais les voleurs, bien que la grande majorité des cambriolages se déroulent de jour.

Si vous équipez votre logement de ces dispositifs d'alerte, signalez-le clairement, pour décourager d'emblée un malfaiteur intéressé. Vous pouvez bluffer en affichant un panneau «Attention chien méchant», même si vous ne possédez pas de chien de garde, mais à l'efficacité limitée contre le cambriolage.

3-DISSIMULEZ VOTRE ABSENCE



Faites croire que votre logement est occupé. Selon le rapport de l'ONDRP, la plupart des cambriolages se déroulent en l'absence des occupants. Vous avez alors tout intérêt à faire croire que vous êtes là, car un cambrioleur guette les logements vacants. Certains voleurs insèrent une brindille dans une serrure, avant de revenir pour vérifier quelques jours plus tard que le bout de bois n'a pas bougé.

Obtenir la collaboration d'un voisin est le meilleur moyen de se prévenir contre ce genre de ruses. En pénétrant chez vous, en ouvrant les volets pendant quelques heures et en relevant le courrier, il empêchera le cambrioleur de croire que la voie est libre. Dans certaines villes, les habitants se sont organisés pour surveiller mutuellement leurs habitations.

SIX CONSEILS POUR ÉVITER LES CAMBRIOLAGES (SUITE)

3-DISSIMULEZ VOTRE ABSENCE (SUITE)

Simulez votre présence avec des équipements, si vous êtes en froid avec vos voisins, ou si vous vivez dans une maison reculée. De nombreux appareils comme les postes radios ou les téléviseurs comportent des systèmes de mise en route programmée. Des prises programmables sont par ailleurs disponibles à la vente. Allumés pendant quelques heures dans la journée, ces dispositifs peuvent donner l'illusion d'une habitation occupée.

4-PRÉVENEZ LES FORCES DE L'ORDRE



Appuyez-vous sur les professionnels. Depuis 1974, policiers et gendarmes proposent l'opération «Tranquillité vacances», pendant la période des congés estivaux. Une simple inscription dans votre poste de police ou votre gendarmerie locale suffit, précise le ministère de l'Intérieur. Votre logement est alors susceptible d'être inspecté, à n'importe quel moment par une patrouille, pendant votre absence. Depuis 2009, cette opération a été étendue à l'ensemble des périodes de congés scolaires. Et d'après la place Beauveau, pendant l'été 2010, seuls 1% des logements inscrits à cette opération ont été cambriolés.

5-RESTEZ DISCRETS



Sur les réseaux sociaux, ne claironnez pas que vous partez en vacances ou en week-end. La tentation est grande de faire baver ses collègues en indiquant sur Facebook, Twitter ... que vous allez vous détendre.

N'informez pas des inconnus de votre absence. Il est fréquent de mettre au courant de son absence, un artisan ou une entreprise de gardiennage d'animaux.

Changez vos serrures. La consigne peut passer pour une incitation venue d'un serrurier qui pousse à la consommation. Faire changer les serrures de sa maison dans laquelle on vient d'emménager est à considérer. C'est d'ailleurs le premier conseil du ministère de l'Intérieur pour éviter les cambriolages.

6-PROTÉGEZ VOS OBJETS DE VALEUR



Cachez intelligemment vos bijoux. Si vous n'avez pas réussi à empêcher un voleur de pénétrer chez vous, empêchez-le de repartir avec vos objets les plus précieux. Les bijoux sont statistiquement les biens les plus recherchés d'après le rapport de l'ONDRP. Un cambrioleur expérimenté a l'habitude des cachettes «insolites» : dans la chasse d'eau, au milieu des sous-vêtements ou derrière les produits ménagers. Nous vous conseillons de réfléchir pour trouver un endroit qui nécessiteront une fouille minutieuse : dans un papier aluminium dans le frigo, dans une bouteille perdue au milieu d'autres bouteilles, ou dans un pot, enterré sous une fausse plante.

Faites tatouer vos équipements pour dissuader les voleurs de les emporter. Faites marquer votre téléviseur ou votre appareil photo, vous empêchez les voleurs de mettre la main dessus. Revendre des objets marqués peut en effet s'avérer trop risqué. Il s'agit de mettre en place une plaque d'identification indécollable, ou de tatouer un numéro avec un produit chimique indélébile.

Enfermez votre argent à double tour. Vous possédez de l'argent liquide, à savoir les devises volées lors d'un cambriolage ne sont pas assurées, dans les contrats, que si elles étaient conservées dans un meuble fermé à clé ou dans un coffre-fort.

Il est conseillé de se pencher minutieusement sur son contrat d'assurance.

Car certaines compagnies imposent un certain niveau de précaution en matière de sécurité contre les cambriolages.



PREFET DE L'OISE

Conseils pratiques en matière de dépannage à domicile

Le dépannage à domicile peut être à l'origine de problèmes pour les consommateurs. Souvent, il s'agit de trouver un dépanneur dans l'urgence et les professionnels indélicats peuvent en abuser. Il faut toujours être vigilant, bien s'assurer que l'urgence est réelle et savoir que des obligations d'information s'imposent aux professionnels.

Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pratiques avant de faire appel à un professionnel :

- **Méfiez-vous des tracts publicitaires** lapidaires, donnant peu d'informations sur les principales caractéristiques du service proposé ;
- **Soyez prudent à la lecture d'une publicité ou d'une documentation commerciale se prévalant de la caution d'un service public**, en effet, ne lui accordez pas automatiquement crédit ;
- Exigez la communication, préalablement à la réalisation de tous travaux, d'un **document écrit** contenant les informations suivantes :
 - les taux horaires de main-d'oeuvre TTC ;
 - les modalités de décompte du temps passé ;
 - les prix TTC des différentes prestations forfaitaires proposées ;
 - les frais de déplacement, le cas échéant ;
 - le caractère payant ou gratuit du devis, et, le cas échéant, le coût d'établissement du devis ;
 - le cas échéant, toute autre condition de rémunération.
- **Demandez à l'entreprise le prix des pièces** qui seront remplacées pour éviter d'éventuelles surprises ;
- Pour toute prestation d'un montant supérieur à 150 euros TTC , n'oubliez pas de demander un **état des lieux ou de l'appareil**, de manière à avoir une vision précise des réparations à faire réaliser ;
- Pour toute prestation d'un montant supérieur à 150 euros TTC , sauf urgence absolue, **exigez un devis** de la part du professionnel, cela vous évitera toute mauvaise surprise quant au prix à payer une fois les travaux réalisés.
- Un professionnel vous suggère de réaliser des travaux qui ne semblent pas urgents ? Prenez le temps de réfléchir et ne donnez pas votre accord trop rapidement. Pensez au fait que vous bénéficiez d'un délai de réflexion pour toute prestation que le professionnel vous propose en sus de celles que vous lui avez demandé de réaliser en urgence.

En cas de litige avec un professionnel indélicat, vous pouvez saisir les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations de l'Oise dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Direction Départementale
de la Protection des Populations (DDPP)
Avenue de l'Europe
B.P. 70 634
60 006 BEAUVAIS CEDEX
Tél. : 03.44.06.21.60
Mél : ddpp@oise.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : de 09h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00
Permanence consommateurs, sans rendez-vous :
les lundis et mercredis de 09h30 à 11h30.

MAINTENIR UN VILLAGE PROPRE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

1 - NOS AMIS LES CHIEN(NE)S



Notre vie dans notre village de campagne et aussi celui de notre animal de compagnie favori : notre chien(ne).

QUI DIT CHIEN(NE), DIT PROMENADE RÉGULIÈRE, DIT DÉJECTIONS, DIT URINE SUR LES FLEURS, LES MASSIFS ET LES MURS.

Choisissons l'humour pour sensibiliser les propriétaires des chien(ne)s à la propreté de la voie publique de Raray.

Une déjection canine abandonnée sur le trottoir ou la chaussée ou sur un espace vert est passible d'une amende.

Dédé La Souillure, Kiki Belgueul, Le gros Jojo, des blazes et des trognes dignes des criminels les plus endurcis, de ceux qui sèment la terreur dans les bas-fonds les plus sombres.

Ces vandales de l'asphalte sont immortalisés sur des photos anthropométriques, comme on en voit aux États-Unis, et désignés comme « **SERIAL KROTTER** ». Mais malgré leurs trombines pas toujours aimables, ce ne sont pas eux les vrais coupables.

Ce sont leurs propriétaires que visent ces avis de recherche.

Veillons à respecter l'environnement de notre village en ayant un comportement civique en ramassant les déjections.

Munissons-nous d'un sac lors de nos promenades avec notre animal de compagnie et évitons de laisser nos chiens uriner sur les murs, les massifs et les fleurs..

POUR INFO : LÉGISLATION DES DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les aires de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe : 35 €.

Le problème de l'interdiction des déjections canines relève de la compétence de la Mairie « responsable de la salubrité publique ». Envoyez une LRAR à votre maire pour signaler cette incivilité et demandez à ce que ça cesse.

DEUX RAPPELS :

- Il est interdit de promener des chien(ne)s non tenus en laisse ou avec une laisse à enrouleur complètement déroulée (*le chien se trouve en situation de divagation*) dans le village, votre responsabilité sera engagée en cas d'accident ou d'incident.
- Pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau pendant la période du 15 avril au 30 juin.

2 - FAIRE LA CHASSE AUX HERBES FOLLES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune ne peut plus utiliser de produits phytosanitaires (*fongicides, insecticides, nématicides, acaricides, herbicides et autres biocides d'origine chimique*) pour l'entretien des espaces vert, trottoirs, chaussées...

La loi s'appliquera pour les particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019.

Ayons une démarche citoyenne sur nos trottoirs, chaussées, par des méthodes curatives dites douces par une action mécanique, en utilisant des outils anciens remis au goût du jour qui fonctionnent très bien, comme la sarceuse, la binette, le tire racine.

DES ASTUCES POUR NOS JARDINS

Nous pourrions utiliser l'eau bouillante de cuisson pour détruire les herbes folles. Il existe le purin d'ortie ou de prêle que l'on peut trouver dans le commerce. Mais le plus efficace est encore l'utilisation de la binette ou l'arrachage manuel régulier.



3 - EN CAS D'INTEMPÉRIES...

EN CAS DE NEIGE ET DE VERGLAS

Il incombe à chaque habitant de dégager et de rendre utilisable le trottoir bordant son domicile.

Le Conseil général est en charge du déneigement des voies départementales.

Le Village assure le dégagement ainsi que le salage des voies publiques communales et privées, ouvertes à la circulation.

Soyez prudents si vous devez absolument vous déplacer.

N'hésitez pas à consulter le centre régional d'informations routières afin de préparer votre déplacement.

EN CAS DE VENT VIOLENT

Il convient de suivre les consignes données par les autorités et/ou les messages météo (radio).

Soyez prudents : il faut éviter au maximum les déplacements, rester à l'intérieur (portes et volets fermés), rentrer tous objets situés à l'extérieur qui pourraient se transformer en projectile.

Jardin décor procèdent à la mise en sécurité des arbres des espaces publics menaçant de s'abattre.

Il appartient à chaque particulier d'en faire de même sur sa propriété.

4 - LE DÉPÔT SAUVAGE

Le dépôt sauvage de déchets est à la fois un manque de civisme et une gêne pour toute personne se trouvant à proximité.

Les bacs destinés à la collecte du verre, chemin d'Huleux sont mis à la disposition de tous.

Ce lieu ne doit pas servir de point d'apport volontaire pour les déchets tels que ce que l'on voit sur cette photo.



5 - ATTENTION AUX NUISANCES SONORES

Pour le bon voisinage et pour limiter les bruits des outils des particuliers, il faut respecter les horaires d'utilisation des outils de jardinage et de bricolage (*moteurs thermiques, électriques, tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, matériels de lavage haute pression, etc.*).

- Les jours ouvrables : 8h30 à 12h00 – 14h00 à 19h30,
- Les samedis : 9h00 à 12h00 – 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00.

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu locataire ou propriétaire (*cri, chant, hurlements, travaux.....*) ;
- par une chose (*instrument de musique, chaîne hi-fi, pétard et feu d'artifice, ...*) ;
- par un animal (*aboiments...*).

Si ces bruits sont commis la nuit, il est question de tapage nocturne.

LA REDEVANCE INCITATIVE

La mise en place a eu lieu 1^{er} janvier 2016 ; nous recevons 2 factures semestrielles qui sont à régler au Trésor public - perception de Senlis.

SIGNALER VOTRE

DÉMÉNAGEMENT ET/OU EMMÉNAGEMENT

- Au moment du déménagement pour désactiver la puce et pour que les personnes qui déménagent reçoivent leur facture à leur nouvelle adresse et au prorata de l'utilisation du service
- au moment de l'emménagement pour activer la puce pour permettre la collecte.

IMPORTANT : des sacs jaunes gratuits sont disponibles pour le tri en mairie ou à la communauté de communes ainsi que des sacs rouges au prix de 2,50€.

Les sacs rouges peuvent être collectés en plus de la poubelle ordures ménagères (grise). **Tous les sacs gris qui se trouveront en dehors de la poubelle ne seront pas collectés.**

CHANGER LA TAILLE DE VOTRE POUBELLE ORDURES MÉNAGÈRES (OM)

Le changement est payant (sauf si un usager s'inscrit pour la 1^{ère} fois ou modification de la composition du foyer)

Les tarifs des bacs:

- 45€ - OM 120 L
- 55€ - OM 240 L
- 67€ - OM 360 L
- 185€ - OM 660 L

BACS DÉCHETS VERTS

Collecte tous les lundis

du 19 mars au 26 novembre 2018

Il faut adhérer à un service spécifique

Le prix du forfait annuel en 2018 est :

- Pour la 1^{ère} inscription, un bac de 240 L est fourni à l'usager, forfait pour la première fois 70€,
- Forfait pour un foyer déjà inscrit 50 €.



GRILLE TARIFAIRE 2018

Abonnement annuel	Forfait sans levées	Coût de la levée
Pour un bac 120 L	148,00€	2,80€
Pour un bac 240 L	166,00€	4,60€
Pour un bac 340 L	181,00€	6,10€
Pour un bac 660 L	229,00€	10,90€
Pour un bac 770 L	245,50€	12,55€
Pour les sacs rouges	148,00€	2,50€ (le sac)



MAITRISER LA FACTURE DE VOTRE BAC GRIS

- Réduire les quantités déposées dans le bac gris, en transformant certains déchets organiques en humus naturel bon pour le jardin et les plantes.
- Sortir votre bac gris que lorsqu'il est plein,
- Augmenter votre tri de la poubelle domestique
- Changer la taille de votre bac,
- Pensez à déposer vos bouteilles, bocaux en verre dans les conteneurs chemin d'Huleux.

DANS VOTRE BAC JAUNE

- Les briques alimentaires
- Les bouteilles et les flacons en plastique
- Les emballages en carton
- Les papiers et journaux
- Les emballages métalliques

Relire les pages 12 à 14 du Raray Info n° 48

Contact :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SENLIS-SUD OISE
30, Avenue Eugene Gazeau - 60300 SENLIS
Tél. : 03 44 99 08 60

LE CARNET DE RARAY & ACTIVITÉS À RARAY



DEUILS

La famille LUC
a la tristesse de vous faire part du décès de
GENEVIÈVE
survenu le 20 mai 2018 dans sa 67^{ème} année

La famille BLANCHARD - JOLY
a la tristesse de vous faire part des décès de
CLAUDE
survenu le 23 mai 2018 dans sa 67^{ème} année

JOCELYNE
survenu le 18 juin 2018 dans sa 66^{ème} année

La famille MICHAUX
a la tristesse de vous faire part du décès de
BERNARD
survenu le 26 mai dans sa 67^{ème} année

MARIAGE

Ludovic GHERAERT et Tiphaine PARIS
se sont unis le 12 mai 2018

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 22 septembre à 9h00

DÉMONSTRATION DE TIR À L'ARC

Samedi 22 septembre 2018, sur l'ancien terrain de foot,
Rue Nicolas de Lancy à 17h30.

Jean-René LUC (32 ans) est un adepte depuis 2012.
Sa particularité, il décoche à la bouche.

POT DE RENTRÉE

Samedi 22 septembre 2018,
dans la cour de la mairie à 18h30



Toute l'équipe du Château est ravie de vous accueillir
tous les jours au Club House, au Restaurant et pour
les événements

Le Restaurant - 11h30 à 15h30

Le Club House

8h00 à 18h00 (*hiver*) - 8h00 à 19h00 (*été*)

Infos et réservation : 03 44 60 01 94

www.chateauderaray.fr

L'ATELIER DES ARTS

ATELIER LITTÉRAIRE

ANIMÉ PAR MARIE-CATHERINE CONTI

le lundi de 18h00 à 20h00

ATELIER D'ÉCRITURE

ANIMÉ PAR ALAIN BRON

le lundi de de 20h15 à 22h15

ATELIER TRANSMISSION DU CHANT

ANIMÉ PAR MARIE ATGER

Lundi ou mercredi. Horaires à aménager.

COURS COLLECTIF *maximum de 4 personnes* - SÉANCE 1H30

COURS INDIVIDUEL - SÉANCE 1H

ATELIER PIANO

ANIMÉ PAR MADJID MOHIA

Mardi et jeudi de 19h30 à 21h

COURS COLLECTIF *maximum de 4 personnes* - SÉANCE 1H30

COURS INDIVIDUEL - SÉANCE 1H

Tarifs, renseignements et inscriptions au

06 73 06 15 12

L'Atelier des Arts :

1, rue du Manoir

latelierderaray@gmail.com - <http://atelierderaray.weebly.com>

AQUILON DÉCOUVERTE

Visite des extérieurs du Château de Raray et exposition
(durée 1h30).

tous les dimanches, **de juin à septembre** à 10h30 et 15h.

Visite des extérieurs du village de Raray et intérieure de
l'église Saint-Nicolas (durée 1h30).

tous les dimanches, **de juin à septembre** à 17h00

Visite de groupe : toute l'année sur rendez-vous

Tarifs : Plein 9 € - Réduit 7 € (*moins de 18 ans, étudiant,
demandeur d'emploi, handicapé*)

Gratuit : moins de 10 ans

Groupe 7 € / personne : minimum de 20 personnes

Mode de paiement acceptés : espèces et chèques bancaires

Renseignements : www.visitez-raray.fr.

MAIRIE DE RARAY

Heures d'ouverture

Mardi : 14h00 à 18h00

Vendredi : 14h00 à 17h00

5, rue Nicolas de Lancy - 60810 RARAY

Tél : 03 44 54 70 56 / e-mail : mairiederaray@wanadoo.fr

www.raray.fr

LES URGENCES 24H/24

Numéro d'urgence européen : 112

SAMU : 15

Police-secours : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes

ou malentendantes : 114

Les numéros d'appels d'urgence sont réservés aux vraies situations de détresse. N'en abusez pas.

SANTÉ

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : le 3237 (0,34€/min) oriente vers les 3 pharmacies de garde les plus proches de votre domicile.

Urgence dentaire : 03 44 23 25 31

Centre antipoison : 01 40 05 48 48

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES D'URGENCE

Nuits, week-ends et jours fériés

Composer le 15 pour le médecin de garde.

Après 21 h

Appel de la pharmacie de garde par le médecin de garde.

MÉDECINS À RULLY

Le cour du Clos des Maréchaux - 60810 RULLY

Ouvert le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

de 10h à 12h et de 15h à 19h

Le samedi de 9h à 12h

Docteur Jacques PARISOT - Tél. 03 44 54 71 14

Médecin ostéopathe

Ne consulte pas le mardi

Docteur Olivier VALLIER - Tél. 03 44 54 04 20

Médecine générale

Ne consulte pas le mercredi

AGENCE POSTALE À RULLY

9, Grande Rue - 60810 RULLY

Tél. 03 44 54 74 87

Ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 15h30 à 18h30

Le samedi de 10h à 11h30

SOCIAL

Urgences sociales : 115

Allo enfance maltraitée : 119

SOS femmes battues : 39 19

Viols femmes informations : 0 800 05 95 95

Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116000

INSTITUTIONS

Sous-préfecture : 03 44 06 12 60

Hôtel des impôts : 03 44 53 86 86

JOURS DE MARCHÉ

MARCHÉ DE VERBERIE (7,5 km)

Toute l'année le **samedi** de 8h à 13h.

Lieux : place du Marché

MARCHÉ DE SENLIS (13 km)

Toute l'année le **mardi**

et le **vendredi** de 8h à 13h.

Lieux : places de la Halle et Henri IV,

rues Odent, St Hilaire, l'Apport au Pain

et Rougemaille.

MARCHÉ DE COMPIÈGNE (22 km)

Toute l'année le **mardi** de 8h à 13h

Lieux : place Jules Dulac

Toute l'année le **mercredi** et le **samedi** de 8h à 13h

Lieux : rue Saint Corneille

Toute l'année le **jeudi** de 8h à 13h

Lieux : place Carnot

COLLECTE DES POUBELLES

Nous vous rappelons que les poubelles doivent être sorties la veille du jour de collecte après 19h.

POUBELLE GRISE OU VERTE le lundi matin.

Astuce pour alléger cette poubelle :

Achetez « malin » à la coupe, sans emballage

Jetez dans le conteneur à verre, en plus des bouteilles, les pots (*confiture, cornichons, yaourt...*)

Pensez au compostage pour les épluchures.

POUBELLE JAUNE « EMBALLAGES » le jeudi matin.

Toutes les bouteilles en plastique :

Alimentaires : lait, yaourt liquide, vinaigrette, huile, jus de fruits, eau ...

Produits ménager : liquide vaisselle, de nettoyage

Produits d'hygiène : lave mains, gel douche, shampoing...

Les emballages carton :

Les briques alimentaires : jus de fruits, légumes, soupe, lait, farine, pâtes, riz...

Les emballages métal, acier et aluminium :

Les aérosols, les canettes de boisson, les boîtes de conserve vidées.

DÉCHETTERIE DE BARBERY

Accessible aux particuliers, horaires annuels :

Mardi au samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Dimanche : 9 h à 12 h

Fermeture lundi et jours fériés

N° Vert : 08 00 60 20 02

